

DEPARTEMENT
De Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
DE BRIEY

Canton
de LONGWY

COMMUNE DE LEXY

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 8 AVRIL 2026

NOMBRE

Des conseillers en exercice	27
De présents	26
De votants	27

L'an deux mille vingt six, le huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre GRANDMOUGIN, Maire.

Etaient présents : Mme GRANDMOUGIN-M.COMMITO-Mme SCHMITT-M.SULLI-Mme COLMET-M.PERREY-Mme OSOWSKI-MM.HILLARD-SIBELLA-LUX-Mmes CUNHA DA SILVA-LHUILIER-SEROT-COMMITO-LOCATELLI-M.FONDEUR-Mmes DI POMPEO-CLEMENT CHILLOTTI-MM.POIRIER-LUGNIER-BARTOLOMUCCI-Mmes THEVENET-AUBERT-LORMANT-MM.TURCHI-ZANCHIN-PESCE-Mme MAURY

OBJET
N° 2026-4-3

Désignation des délégués au CNAS

Excusé :

M.HAMER ayant donné pouvoir à M.PESCE

Absent : /

Un scrutin a eu lieu, Madame Lola SCHMITT a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 9 avril 2026 et que la convocation du Conseil avait été faite le 31 mars 2026.

Le Maire,

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un délégué des élus et un délégué des agents pour représenter la Commune au sein de l'association « Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DESIGNE Madame Marie-Pierre GRANDMOUGIN, déléguée des élus, pour siéger au sein de l'association susnommée.

DESIGNE Mme Stéphanie BUARD en tant que déléguée agent.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Marie-Pierre GRANDMOUGIN

Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 09/04/2026.



Le Maire,

Marie-Pierre GRANDMOUGIN